

TECHNOLOGIES DE CONTROLE POLITIQUE

VERS UNE SOCIETE PSYCHO-CIVILISEE?

" Nous avons besoin d'un programme de psychochirurgie pour le contrôle politique de notre société. Le but est le contrôle physique de l'esprit. Chacun qui dévie de la norme donnée peut être chirurgicalement mutilé. L'individu peut penser que la réalité la plus importante est sa propre existence, mais c'est seulement son point de vue personnel. Même si cette attitude libérale est très séduisante, ceci manque de perspective historique. L'homme n'a pas le droit de développer sa propre façon de penser. Nous devons contrôler le cerveau électriquement. Un jour les armées et les généraux seront contrôlés par stimulation électrique du cerveau. " C'étaient les remarques du Pr. Jose Delgado, physiologiste à l'Université de Yale, telles qu'elles ont été transcrites le 24 février 1974 dans l'édition du "Procès Verbal des séances du Congrès américain", numéro 26, vol. 118.

LES ARMES NON LETALES PSYCHO-TECHNOLOGIQUES OU ARMES A ENERGIE DIRIGEE

Malgré ou grâce à de telles déclarations les recherches du Pr. Delgado (né à Ronda, Malaga en Espagne le 8 août 1915) ont été financées par l'US Air Force. Quand en 1977, les révélations de la Commission d'enquête du gouvernement concernant les recherches de la CIA sur les techniques de modification du comportement dans le cadre du projet Mkultra ont déclenché un scandale, ce type de discours s'est fait plus rare. Sous couvert de préserver la sécurité nationale, la CIA expérimentait sur des personnes en Amérique et à l'étranger sans leur consentement avec différentes substances et méthodes de pressions psychologiques (comme l'effacement de la mémoire, la résistance hypnotique à la torture, les sérums de vérité, la suggestion post-hypnotique, induire rapidement l'hypnose, la stimulation électronique du cerveau, les irradiations non ionisantes, induire par micro-ondes des „voix“ qui semblent naître à l'intérieur du crâne, et une foule d'autres technologies encore plus inquiétantes). La CIA a assuré que ce programme avait pris fin mais d'autres toujours secrets et classifiés ont pris le relais et les progrès scientifiques ont permis le développement d'armes psycho-technologiques qui peuvent être utilisées à distance.

DECLARATIONS D'INTENTION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Depuis plusieurs années on assiste au développement d'armes non létales toujours plus sophistiquées dont certaines ont déjà été utilisées dans le cadre de conflits armés (guerre du Golfe entre autres). Elles font aussi leur apparition dans des opérations civiles de maintien de l'ordre pour le contrôle des foules. En effet les armes non létales sont à usage dual ce qui signifie qu'elles peuvent être utilisées contre des civils, car leurs caractéristiques correspondent aussi bien aux objectifs des forces armées qu'à ceux des forces de l'ordre. Luc Mampaey, attaché de recherche au GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) fait remarquer que de nombreux observateurs estiment qu'elles risquent donc de contribuer à un renforcement de l'arsenal répressif y compris dans nos fragiles démocraties, et de conduire à une militarisation croissante des opérations de police, adoptant des tactiques et un armement de plus en plus sophistiqué. Toujours d'après Luc Mampaey les armes non létales peuvent devenir un redoutable instrument pour maintenir la domination des puissants et il cite un officier de l'OTAN : „dans un intéressant et équilibré rapport d'octobre 1997, Luc Lyell, rapporteur de la Commission des Sciences et des Technologies de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, exposait quelques unes des possibilités d'utilisations des armes non létales. On peut y lire que „de telles utilisations d'armes non létales permettraient de mener des opérations non guerrières qui seraient politiquement plus acceptables, ce qui explique l'intérêt que présentent ces armes“. (Les rapports européens ont montré que ces armes présentent des risques réels pour la santé et viennent en règle générale s'ajouter aux armes conventionnelles.) Actuellement on trouve encore des déclarations d'intention dans certains documents militaires qui inquiètent les chercheurs et le Parlement européen mais le secret défense empêche les débats entre intervenants aux formations et horizons divers sur l'état actuel des recherches et l'utilisation de ces technologies

<http://www.freeflights.net/carl1/haarp.htm>

Dans un article sur le système radar américain HAARP qui pourrait éventuellement servir à manipuler les émotions et le comportement, le journaliste A. Gossens cite un extrait d'une revue militaire : „Ce type de technologie ne rebute absolument pas les stratèges du Pentagone, loin s'en faut. Pour preuve, on peut lire dans une revue à circulation interne (The revolution in military affairs - Strategic Studies Institute-US Army War College) qui n'est pas censée tomber entre des mains civiles la conception suivante: "Nos valeurs changent et la technologie s'ouvre sur de nouveaux horizons. Il y a peu, pendant la guerre froide, les opérations psychologiques et l'armement psychologique étaient encore primitifs. Alors que nous entrons de plain-pied dans l'ère de l'électronique et de la bioélectronique, il devient nécessaire de réévaluer les barrières morales et éthiques que nous avons posées en interdisant (toute technologie) pouvant manipuler l'esprit de nos ennemis tant à l'intérieur du pays qu'à un niveau international... Dès que cela sera possible, nous encouragerons des entreprises privées ou semi-privées à développer une technologie appropriée... Nous pouvons agir de même avec les nouveaux types d'armements comme les armes biologiques incapacitantes et les armes psycho-technologiques avancées..." [Fin de citation]

LES EFFETS DES ARMES NON LETALES

La panoplie des armes non létales, qui sont d'ailleurs capables de provoquer la mort, comprend différentes catégories de technologies qui permettent aussi bien d'entraver les mouvements, d'envoyer une décharge électrique dissuasive que de rendre malade ou d'influencer le comportement. En effet ces armes peuvent provoquer des réactions psychologiques et physiques.

Un rapport de l'U.S. Air Force de 1998 décrit l'arsenal d'articles „antipersonnels“ disponibles. = "Infrasons / VLF" ou son à très basses fréquences "qui désorientent et effrayent" "gênant le fonctionnement des organes, entraînant nausées et spasmes du système digestif,"

- "Inhibiteurs neuraux : frappent les personnes d'incapacité, paralysant les connexions synaptiques."
- "hallucinogènes" ou "narcotiques qui désorientent, rendent confus et frappent d'incapacité."
- "calmants" ou "sédatifs transmis par les poumons ou la peau;"
- "Bétabloquants" ou "fléchettes tranquilisantes et balles anesthésiques;"
- "Fusils électroniques" ou "pistolets qui assoment" "et affaiblissent le système nerveux central."
- "Impulsions micro-ondes puissantes (HPM = High Power Microwave)" qui "induisent confusion, stupeur et coma chez les personnes et les animaux;"
- "projectiles non-pénétrants" ou "systèmes qui écrasent, déforment, défilent, dont des grenades à fléchettes;
- "balles en cire, bois, et plastique" dont "les effets varient selon la forme, les matériaux, et la vitesse;"
- "lasers à faible énergie" y compris des "fusils laser; "ET
- "munitions optiques" ou "grenades éblouissantes."

Extrait de "Armement non légal : un travail de structuration pour une intégration future", USAF, 98

Selon un rapport européen les pays producteurs d'armes non létales les plus cités sont la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

NY Times, 12 septembre 1971, Section E, p. 9

"*Bien que les méthodes soient encore grossières et pas toujours prévisibles, il ne fait aucun doute que dans les années à venir nous allons voir se développer une panoplie effrayante de techniques sophistiquées pour amener les êtres humains à agir conformément à la volonté du psycho-technologue*" (sic).

Si les possibilités des armes non létales sont énumérées assez sommairement dans l'extrait du document de l'US Air Force précédent, le texte du Comité consultatif scientifique de 1996 qui propose une analyse prévisionnelle des stratégies et des capacités de l'USAF dans 50 ans s'étend en revanche plus longuement sur le contrôle du comportement humain que ces avancées scientifiques en cours de développement vont permettre. D'autres documents, dont ceux cités sur cette page confirment pourtant que ces technologies ont déjà été utilisées sur le terrain mais sont encore protégées par le secret défense :

Extrait du texte : United States Air Force Scientific Advisory Board, Ancillary Volume p. 89-90 „New World Vistas, 1996“

<http://www.dcn.davis.ca.us/~welsb/factsht.htm#Vistas>

Avant la moitié du 21ème siècle, il y aura une explosion des connaissances dans le domaine des neurosciences. Nous aurons une compréhension claire de la façon dont le cerveau humain fonctionne, de la façon dont il contrôle vraiment les différentes fonctions du corps, et comment celles-ci peuvent être manipulées (à la fois négativement et positivement). On peut envisager le développement de sources d'énergie électromagnétique, dont le signal peut être pulsé, mis en forme et dirigé, qui pourront être couplés avec le corps humain de façon à empêcher les mouvements musculaires volontaires, à contrôler les émotions (et donc les actions), à dormir, à transmettre des suggestions, à interférer avec la mémoire à court et à long terme, à produire l'acquisition d'expériences, ou à effacer des expériences acquises. Ceci ouvre la porte au développement de nouvelles capacités qui pourront être utilisées dans le cadre de conflits armés, dans des situations de prise d'otages par des terroristes, et pour la formation.

D'après Marc Filterman, expert en électronique de défense, un des meilleurs spécialistes de ces questions et auteur „des armes de l'ombre“ : „Des armes pour influencer insidieusement le comportement des individus sont disponibles sur le marché. Il ne fait aucun doute que certaines ont déjà été utilisées. La firme Rafaël en Israël par exemple dispose d'un département spécialisé sur les armes EMP/HPM qui fabrique ces nouvelles technologies. [...] C'est lors du cinquième congrès de l'European Bioelectromagnetics Association en janvier 1992 à Bruxelles, que H.E. Girard a dévoilé l'existence de la directive 138 de Georges Bush du 03/04/84 autorisant l'utilisation d'ondes électromagnétiques comme arme sur des citoyens américains mais aussi étrangers. Cette conférence traitait des „Effets des radiations hyperfréquences sur les systèmes neuromusculaires, et les développements récents dans les technologies du contrôle politique“. On peut affirmer que l'on sait maintenant saturer l'activité cérébrale des troupes au sol par des signaux électroniques. [...] En conclusion de ce chapitre il ajoute : „Des armes favorisant l'autosuggestion des individus sont disponibles aujourd'hui et leur descriptif a été réalisé dans des cercles très fermés. Le danger, c'est leur utilisation possible dans des démocraties, afin de faire des populations des troupeaux passifs. Ces moyens peuvent être utilisés pour leur faire adopter à leur insu, un mode de pensée unique. Quelques associations et cabinets d'avocats américains se préoccupent déjà de ces risques d'un nouveau genre, dont certains faits révélés semblent cautionner des utilisations individuelles, ou ciblées, voire de masse.“ [fin de citation]

LA LEGISLATION A PRIS DU RETARD SUR LES AVANCEES TECHNOLOGIQUES

Pour le droit français ces technologies n'existent pas et le vide juridique actuel permet tous les abus. La logique de certains professionnels de la sécurité est décrite dans un article sur le Taser une arme défensive qui envoie une décharge électrique à 6 m et qui fait partie des armes non létales : „Pour les fonctionnaires d'autorité, et les professionnels de la sécurité, le Taser semble la réponse la plus appropriée en situation de légitime défense, évitant ainsi l'usage de l'arme à feu et tous les problèmes juridiques qui en découlent. Pour le Taser, ce matériel n'entre dans aucune catégorie de la législation. Il ne s'agit donc pas d'une arme.“ [fin de citation]

Au niveau européen, les politiques ont maintenant pris en compte ce phénomène comme le prouve les rapports d'experts publiés par le „Comité d'évaluation des options scientifiques et technologiques“ (STOA) et le rapport analytique „L'ennemi qui a donné lieu à la résolution du Parlement européen R4 0005 sur „l'environnement, la sécurité et la politique étrangère“ le 28 janvier 1999 :

http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl11.html#FR&PROC=REPORT&PUBREF=-//EP/TEXT=REPORT+A4-1999-0015+DOC=SCMI+VOY/FR&LEVEL=4&SAME_LEVEL=1

12. demande en particulier que soit établi un accord international visant à interdire au niveau global tout projet de recherche et de développement, tant militaire que civil, qui cherche à appliquer la connaissance des processus du fonctionnement du cerveau humain dans les domaines chimique, électrique, des ondes sonores ou autres au développement d'armes, ce qui pourrait ouvrir la porte à toute forme de manipulation de l'homme; un tel accord devrait également interdire toute possibilité d'utilisation réelle ou potentielle de tels systèmes;

Les chercheurs qui ont participé à ces recherches, tel Steve Wright de la Fondation Oméga, auteur de l'étude à l'origine du rapport européen qui a entraîné le vote de la résolution ci-dessus par les députés, lancent des avertissements dans la presse sur les risques et les dangers de ces technologies. La Fédération des Scientifiques américains cité par M. Wright dans son article pour le Monde Diplomatique fait partie de ces scientifiques qui suivent l'actualité technologique afin d'essayer d'orienter le débat sur les conséquences et les questions d'éthique auxquelles peu de gens pensent à plus forte raison s'ils se trouvent devant le fait accompli.

<http://www.monde-diplomatique.fr/1999/12/WRIGHT/12829>

Au-delà des possibles violations du serment d'Hippocrate, M. Steven Aftergood, directeur de la Fédération des scientifiques américains, souligne le caractère extrêmement intrusif de ces armes : „Elles ne s'attaquent pas seulement au corps d'une personne. Elles sont destinées à désorienter ou à déstabiliser son mental.“ De tels engins peuvent interférer avec les régulateurs biologiques de température du corps humain; les armes à fréquence radio, par exemple, agissent sur les connexions nerveuses du corps ou du cerveau; les systèmes laser induisent, à distance, des chocs électriques „tétanisants“ ou „paralysants“.

Seulement sans pressions de la part de l'opinion publique pour contrer certains lobbies qui ont des intérêts financiers dans le développement de ces nouvelles technologies, l'incitation du Parlement restera sans effet et la Convention visant à interdire les systèmes qui permettent de manipuler le comportement humain ne sera pas signée avant longtemps.

Références et liens ci-dessous décembre 2002

L'opinion publique a un rôle à jouer. Ces technologies existent et sont opérationnelles, elles peuvent être utilisées en France contre d'honnêtes gens jusque dans leur domicile ou sur leur lieu de travail sans leur consentement.

L'opinion publique doit demander des explications sur ces nouvelles technologies et leurs modalités

d'utilisation. Ces avancées constituent un risque pour la santé publique et le libre arbitre des populations !

Faites-nous part de vos remarques

Ce texte est destiné à donner un aperçu du sujet. Pour plus de précisions n'hésitez pas à lire le texte intégral des différents articles cités ci-dessous:

[Article de Luc Mampaey du GRIP \(Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité\)](#)

[Article de Marc Filterman \(expert radar et électronique de défense\) sur la résolution européenne \(mentionné dans la deuxième partie du texte\). Un extrait de son livre "les armes de l'ombre," éd. Carnot est également cité dans le texte.](#)

MERCI à l'association CAHRA (2 sites):
=<http://dcn.davis.ca.us/~welsb> et
=<http://www.raven1.net/ravsubjx.htm>

et à l'association internationale pour l'interdiction des armes utilisant les radiofréquences pour la manipulation du système nerveux humain à distance:

=<http://www.geocities.com/CapeCanaveral/Campus/2289/webpage.htm>

ainsi qu'aux nombreux membres de ces associations dans le monde entier, victimes des applications incontrôlées de ces avancées scientifiques, pour leurs recherches qui permettent de réunir toujours plus de documents et d'informations sur le sujet.